



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 1999

**Journée en ville, sans ma voiture ? -22 Septembre 1999-
Convention cadre de partenariat**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Juin 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99388

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999

Mission Environnement

**Journée en ville, sans ma voiture ? -22 Septembre 1999-
Convention cadre de partenariat**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort a posé sa candidature à l'opération organisée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement le mercredi 22 septembre de 7 h à 21 heures. Il s'agit de faire découvrir la possibilité d'une autre pratique de la mobilité en ville tout en redécouvrant la ville, ses habitants, son patrimoine, mais aussi ses bruits et ses odeurs.

Cette candidature impose de s'engager sur les éléments suivants

éléments du cahier des charges :

- * information - démocratie locale fortes
- * mise à disposition de transports alternatifs
- * mise en place de zones d'exclusion, tampon
- * mise en place de fléchage et de parcs de stationnement
- * recensement des cas particuliers et résorption
- * inscription dans la campagne commune de communication
- * organisation d'une campagne de mesure
- * autorisation des livraisons

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire à signer la convention cadre de partenariat jointe et à engager les négociations avec des partenaires intéressés qui feront l'objet de conventions particulières soumises au Conseil Municipal du 24 Septembre 1999.

Les recettes seront inscrites au budget de l'exercice 1999.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)